

Corinne VIGNON
Députée de Haute-Garonne

Madame Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
127 rue de Grenelle
75700 Paris

Dossier suivi par :
Cécile Génot
Tél. : 06.43.41.82.04
Réf : CV/CG- 2019-07-62

À Toulouse,
le 25 juillet 2019

Madame la Ministre,

J'ai récemment rencontré à ma permanence parlementaire la CFE-CGC Orange, deuxième organisation syndicale d'Orange, à l'occasion du passage de son Président, Monsieur Sébastien CROZIER à Toulouse.

A l'heure où je me réjouis de voir émerger sur ma circonscription, à Balma, un campus Orange accueillant à terme 1250 salariés, la CFE-CGC m'alerte par ailleurs sur la concentration progressive de l'emploi chez les opérateurs de télécommunication en Ile-de-France. La fusion progressive des directions régionales, la disparition des boutiques Orange en province et la sous-traitance massive font en effet craindre la suppression d'emplois dans les villes françaises moyennes.

En tant qu'élue de Haute-Garonne, je suis attachée à défendre l'attractivité de mon territoire. Toulouse et sa région offre une qualité de vie enviée de nombreux employés d'Ile-de-France, qui se trouvent cependant dans l'impossibilité de muter faute de postes en régions. La concentration d'entreprises innovantes et de centres de formations d'excellence font aussi de la métropole toulousaine un vivier de professionnels compétents.

Vous en conviendrez, l'installation ou la réinstallation par de grandes entreprises de centres de décision dans les régions crée un cercle vertueux pour toutes les parties prenantes. Il est donc de notre devoir de décideurs politiques d'inciter ses structures à mailler le territoire français : leur présence est un gage d'emploi local, de richesse pour la région, de qualité de vie et de développement du chiffre d'affaires.

Je suis convaincue du bien-fondé de la démarche de la CFE-CGC de sensibiliser les élus à l'avenir du groupe Orange et à la responsabilité de cette entreprises stratégique dans la dynamisation de nos territoires. En tant que Députée, je me fais le relais de leur parole auprès de vous, Madame la Ministre, afin que vous saisissiez l'ampleur de cet enjeu tel qu'il m'est apparu. En ce sens, vous trouverez ci-joint à ce courrier une note précise sur l'emploi en France et en Occitanie dans le secteur des télécoms.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Corinne VIGNON
Députée de Haute-Garonne



